

Le 29 décembre 2003

## **Selon des représentants du gouvernement des États-Unis, des progrès ont été accomplis dans le cadre de l'enquête sur la maladie de la vache folle**

Les risques pour les consommateurs sont «pratiquement nuls» en dépit du rappel de certains produits, d'après des représentants du département de l'Agriculture des États-Unis (USDA).

Les risques pour les consommateurs américains, liés à l'encéphalopathie bovine spongiforme (EBS) ou maladie de la vache folle, sont «pratiquement nuls», en dépit de la découverte fin décembre d'une vache laitière infectée dans l'État de Washington, situé au nord-ouest, ont déclaré des représentants de l'USDA.

Le 29 décembre, au cours d'un point de presse, le vétérinaire en chef de l'USDA, le D<sup>r</sup> Ron DeHaven, a déclaré que d'après le dossier tenu par l'éleveur propriétaire de la vache infectée, il est fort probable que l'animal soit né au Canada, en avril 1997, et qu'il ait été importé aux États-Unis en 2001.

«Nous ne possédons pas à ce jour d'indice que la maladie s'est propagée ou qu'elle constitue un risque pour les consommateurs. Bien que l'enquête n'en soit qu'à ses débuts, rien ne nous laisse croire que la situation est aussi problématique que celle qu'a connue l'Europe ces dernières années», a déclaré le D<sup>r</sup> DeHaven aux journalistes, lors d'un point de presse, à Washington.

Il a souligné le fait que la viande vendue commercialement aux États-Unis peut être consommée en toute sécurité. Il a cité les résultats de certaines recherches qui démontrent que le prion, l'agent infectieux qui engendre l'EBS, n'est pas présent dans le tissu musculaire osseux utilisé pour les steaks et autres coupes de viande vendus dans les supermarchés des États-Unis. «L'agent infectieux est surtout présent dans le cerveau et la moelle épinière et dans certains autres tissus qui ne sont pas normalement consommés par les consommateurs aux États-Unis», a déclaré le D<sup>r</sup> DeHaven.

Il a ajouté que le gouvernement des États-Unis a rappelé non seulement la viande de l'animal infecté, mais toute la viande du lot, dans un souci de redoubler de prudence, et ce, en raison des préoccupations exprimées par les consommateurs à la suite de la découverte du cas de la vache infectée.

Le D<sup>r</sup> DeHaven a informé les journalistes que l'âge de la vache infectée est important du fait que son certificat de naissance atteste qu'elle est née en avril 1997, soit quatre mois avant que les États-Unis et le Canada interdisent l'utilisation d'aliments pour animaux contenant des tissus de cerveau et de moelle épinière provenant d'autres ruminants. Les scientifiques sont d'avis que l'EBS se propage surtout par l'entremise d'aliments pour animaux dont la composition inclut ce type de tissus provenant de vaches contaminées.

Pour ce qui est des risques pour les humains engendrés par l'EBS, il existe une variante humaine de l'EBS, ou maladie de Creutzfeldt-Jacob, dont la cause on croit est l'ingestion par les humains de tissus nerveux provenant de bovins affectés par l'EBS.

Le D<sup>r</sup> DeHaven a déclaré que des tests d'ADN pourraient confirmer l'origine de la vache infectée et que les représentants des États-Unis collaborent avec leurs collègues du Canada pour déterminer avec certitude le lieu de naissance de la vache. Un seul cas de maladie de la vache folle a été rapporté en Alberta, au Canada, en mai 2003, mais les représentants du gouvernement du Canada ont fait valoir qu'il serait inapproprié de lier les deux incidents sans preuves suffisantes.

La vache infectée, découverte dans l'État de Washington, a accouché de trois veaux après son arrivée aux États-Unis. Selon des représentants de l'USDA, le premier est mort né, le deuxième fait partie d'un troupeau dans l'État de Washington et le troisième est gardé en isolement. L'exploitation agricole où la vache infectée était gardée avant son abattage a mis en quarantaine ses 4 000 têtes de bétail.

Le représentant de l'USDA a aussi déclaré que l'on tente présentement de retracer les huit autres vaches qui ont été importées aux États-Unis en provenance du Canada en même temps que la vache infectée. Au total, on cherche à retracer 81 animaux provenant du même troupeau que la vache infectée.

La viande de la vache Holstein affectée et de 19 autres vaches abattues a été vendue dans les États de Washington, de l'Oregon, de la Californie, du Nevada, de l'Alaska, du Montana, d'Hawaï, de l'Idaho, ainsi que dans les territoires des États-Unis de Guam, selon M. Kenneth Petersen, du Service de la sécurité alimentaire et de l'inspection des États-Unis (APHIS : U.S. Food Safety and Inspection Service).

Nous donnons ci-dessous la transcription du point de presse.

(début de la transcription)

Département de l'Agriculture  
Bureau des communications

Séance d'information technique et diffusion Web avec les représentants du gouvernement des États-Unis à propos de l'EBS, à Washington, D.C.  
Washington, D.C.  
Le 29 décembre 2003

D<sup>R</sup> RON DEHAVEN : Je vous parlerai en premier lieu de l'enquête en cours. Nous continuons à travailler avec nos collègues canadiens pour retracer l'origine de l'animal identifié ou positif.

Au départ, nous avons constaté que l'âge de l'animal inscrit sur nos dossiers différait de celui inscrit sur les dossiers tenus au Canada.

Hier, j'ai téléphoné au propriétaire du troupeau dont faisait partie l'animal infecté et je l'ai remercié de la collaboration dont il a fait preuve jusqu'ici. Toutefois, au cours de la conversation, il a mentionné qu'il avait fouillé ses dossiers en profondeur et qu'il avait trouvé les documents originaux attestant que la vache infectée était plus âgée que ce qui est inscrit au dossier, lorsqu'il l'a achetée en 2001.

Ces dossiers coïncident avec les dossiers disponibles au Canada selon lesquels l'animal est né en avril 1997, donc qu'il était âgé d'environ six ans et demi lorsqu'il a été abattu. Je tiens encore une fois à le remercier ainsi que ses employés pour la façon extraordinaire dont ils ont collaboré avec nos inspecteurs, même si cette période est très difficile pour eux.

L'âge de l'animal est particulièrement important car il explique la façon probable dont l'animal a été infecté. Il est né avant que soit déclarée l'interdiction sur les aliments pour animaux en Amérique du Nord. Cette interdiction est entrée en vigueur aux États-Unis et au Canada en août 1997 et, comme je l'ai mentionné, l'animal serait né en avril 1997 selon nos dossiers.

Dans le cadre de cette interdiction, il est défendu d'utiliser des protéines des ruminants, soit des matières animales provenant de bovins, de moutons et de chèvres, pour alimenter d'autres ruminants. Les recherches effectuées nous permettent de présumer qu'il s'agit du principal, sinon de l'unique moyen par lequel l'EBS se transmet d'un animal à un autre.

Il va de soi que plus le temps passe, plus le risque que d'autres animaux soient infectés diminue.

Même si nous avons maintenant résolu, ou résolu en apparence, l'écart lié à l'âge de l'animal, seuls des tests d'ADN confirmeront avec certitude son origine. Ici encore, notre enquête débute à partir d'une exploitation agricole en Alberta, au Canada, et nos collègues canadiens travaillent avec nous main dans la main, échangeant des renseignements, des dossiers et des échantillons afin que nous puissions effectuer les tests d'ADN qui nous permettront, nous le souhaitons, de déterminer le troupeau d'origine de cet animal.

Nous poursuivons nos recherches pour retracer les autres 73 têtes de bétail importés aux États-Unis avec la vache infectée, mais nous ne disposons pas présentement de nouvelles données à ce sujet. Toutefois, lors de notre examen des dossiers, nous avons déterminé que huit autres animaux du même troupeau, en provenance du Canada, ont été importés aux États-Unis, soit un total de 81 animaux que nous tentons maintenant de retracer.

Comme je l'ai déjà mentionné lors de points de presse précédents, cette vache infectée a accouché de trois veaux alors qu'elle était aux États-Unis. Le premier est mort peu de temps après sa naissance. Le deuxième fait partie d'un troupeau dans l'État de Washington, le même dont la vache infectée faisait aussi partie avant d'être abattue. Le troisième, un taurillon, fait partie d'un autre troupeau avec plusieurs autres taurillons, troupeau assujéti à un ordre de retenue de l'État de Washington.

Comme je l'ai aussi expliqué au préalable, cet ordre de retenue n'a pas été émis pour empêcher la maladie de se propager, l'EBS n'étant pas une maladie contagieuse comme la grippe. Il a été émis pour que nous soyons en mesure de connaître l'emplacement de tous les animaux sur lesquels nous enquêtons et pour prévenir tout ce qui pourrait éventuellement compliquer notre enquête.

Je souligne encore une fois que, même si nous enquêtons sur la transmission de la maladie de la mère à ses trois petits, ce mode de transmission est rare, sinon inexistant. En conséquence, il est fort peu probable qu'il s'agisse de ce mode de transmission dans le cas qui nous occupe. Toutefois, comme je l'ai mentionné, les deux veaux encore vivants, soit celui au sein du troupeau de l'exploitation identifiée et celui au sein du troupeau de l'exploitation d'élevage de veaux, font l'objet d'un ordre de retenue. Nous redoublons de prudence afin de démontrer au public et à nos partenaires internationaux que nous maîtrisons la situation dans le cadre de notre enquête. Nous cherchons sans cesse à améliorer notre système de contrôle de la viande et du bétail pour contrer l'EBS. Bien que l'enquête en soit à ses débuts, rien ne laisse présager un problème d'une ampleur semblable à ce qu'a connu l'Europe au cours des dernières années, en grande partie du fait que nous avons mis en place au pays, en août 1997, des mesures préventives, comme l'interdiction d'inclure certains ingrédients dans la composition des aliments pour animaux.

De plus, il n'existe aucune raison de douter de la sécurité des produits du bœuf aux États-Unis. Les tissus musculaires ou les coupes de viande sont sécuritaires. Les recherches effectuées démontrent que le prion, soit l'agent infectieux qui engendre l'EBS, n'est pas présent dans les tissus musculaires osseux. Il est surtout présent dans le cerveau, dans la moelle épinière et dans certains autres tissus qui ne sont pas normalement consommés par la population des États-Unis.

Dans le cadre de projets de recherche, on a injecté directement dans le cerveau de certains bovins des tissus musculaires provenant d'autres bovins infectés, soit la façon la plus probable de transmission de la maladie, sans pouvoir prouver que la maladie se transmet par les tissus musculaires.

Toutefois, dans le cadre des mêmes projets de recherche, on a constaté que les tissus à risque élevé, comme ceux du cerveau et de la moelle épinière, engendrent la maladie s'ils sont ingérés par les bovins ou s'ils leur sont injectés.

Du point de vue des normes internationales, il est permis d'importer de la viande et d'autres produits de pays où le risque d'EBS est élevé ou moyen, c'est-à-dire des pays où de nombreux cas d'EBS ont été décelés chez des bovins nés sur place. Ces normes internationales ont été élaborées en consultation avec plusieurs des plus réputés scientifiques et chercheurs internationaux du domaine de l'EBS. On ne peut en toute objectivité placer les États-Unis au nombre des pays à risque élevé d'EBS, surtout en raison des mesures de surveillance de haut niveau que nous avons mis en place au cours des dernières années et du fait qu'un seul cas a été découvert au pays, cas qui de plus semble ne pas avoir son origine aux États-Unis.

La réaction internationale à l'annonce de la découverte de ce cas positif est fondée beaucoup plus sur la perception du public que sur les connaissances scientifiques que nous possédons sur la maladie. Nous collaborons avec l'Organisation mondiale de la Santé et avec l'Office international des épizooties, surtout depuis la découverte, en mai dernier au Canada, de ce cas unique, et ce pour nous assurer que la réaction internationale à un cas d'EBS se fonde beaucoup plus sur des données scientifiques qu'uniquement sur la perception du public.

Même avec la découverte de ce cas, les États-Unis demeurent un pays à très faible risque. Les consommateurs des États-Unis sont protégés par les mesures que nous avons mises en place depuis longtemps, dont l'interdiction d'alimenter les bovins avec des produits provenant d'autres bovins et d'importer des bovins de pays à risque élevé. De plus, dans le cadre de notre programme de surveillance, nous effectuons depuis plus de dix ans des tests sur les bovins à risque élevé et nous n'avons découvert qu'un seul cas, en dépit du nombre élevé de tests de surveillance effectués. Au cours des deux dernières années, nous avons effectué environ 20 000 tests annuellement, soit plus de 45 fois le nombre recommandé en vertu des normes internationales de santé animale.

La Harvard University a effectué une évaluation approfondie du risque et a conclu que le risque lié à l'EBS aux États-Unis est très faible et que, même si la présence de la maladie était découverte, les mesures que nous avons mises en place suffiraient à l'éliminer.

Le producteur a rappelé la viande. Ce rappel de la viande de la vache infectée et des autres bovins abattus la même journée a été décidé dans un souci de redoubler de prudence. Les matériels à risque, en particulier, ceux provenant du système nerveux central, du cerveau et de la moelle épinière de l'animal infecté, ont été retirés et transformés en produits non comestibles exclus de la chaîne alimentaire humaine.

Encore une fois, je tiens à remercier le propriétaire du troupeau, le propriétaire de l'abattoir, les importateurs, les représentants de l'État de Washington et nos collègues canadiens pour leur extraordinaire collaboration au cours de notre enquête. Je vous remercie, vous les journalistes, d'avoir décrit la situation avec exactitude et en temps opportun et d'avoir compris qu'il s'agit d'une situation qui évolue très rapidement.

Je cède maintenant la parole à mon collègue du Service d'inspection de la sécurité des aliments (FSIS), le D<sup>r</sup> Ken Petersen.

D<sup>R</sup> KEN PETERSEN : Merci. Bonjour à tous.

Permettez-moi de résumer brièvement la situation actuelle en ce qui a trait aux produits du bœuf qui ont fait l'objet du rappel lié à l'EBS du 23 décembre 2003. Ces produits du bœuf ont été livrés par Verns Moses Lake Meat, à Midway Meat, le 11 décembre 2003. Nous savons que l'animal a été abattu le 9 décembre et qu'il a été le seul dont le test laissait supposer la présence de l'EBS. Nous avons quand même décidé de rappeler tous les produits provenant des 20 animaux abattus la même journée. Le rappel touchait 20 carcasses, soit un peu plus de 10 000 livres de viande.

Nous savons aussi que tous les tissus du système nerveux central, soit ceux du cerveau, de la moelle épinière et du bas de l'intestin, avaient été retirés à l'abattoir Verns Moose Lake Meat au cours de l'abattage du 9 décembre 2003.

Il s'agit des tissus où la présence de l'agent de l'EBS est la plus probable. Du fait que la viande livrée par Verns Moose Lake Meat ne contenait pas de matériels à risque élevé, la viande de bœuf appelée constitue un risque pratiquement nul pour les consommateurs.

Ce rappel a été décidé dans un souci de redoubler de prudence à la suite de la découverte d'une seule vache pouvant être infectée. Même si nous sommes d'avis que ces produits du bœuf sont sécuritaires, nous vérifions et continuerons de surveiller la distribution et le contrôle de tous les produits faisant l'objet de ce rappel.

Depuis la découverte du cas d'EBS la semaine dernière, le FSIS a travaillé sans répit pour assurer la protection de la santé publique. Nous vérifions présentement si les entreprises commerciales ont informé leurs clients du rappel décrété et de la façon dont ils doivent traiter les produits rappelés en leur possession.

Nous avons déjà mentionné que les produits ont été livrés par Midway Meat à Interstate Meats et à Williamette Valley Meat. Ces deux dernières entreprises sont situées dans l'État d'Oregon. Nous avons appris depuis que certains des produits avaient été distribués par les mêmes entreprises dans 42 autres endroits. La plupart des produits, dans une proportion d'au moins 80 p. 100, ont été distribués dans des magasins de l'État d'Oregon et de l'État du Wisconsin exclusivement.

Le FSIS vérifie présentement si ces 42 distributeurs ont respecté l'obligation d'informer leurs clients. Dans le cadre de cette activité de surveillance, le FSIS a constaté que toutes les entreprises visées avaient informé diligemment et rapidement leurs clients. Nous continuerons à nous assurer que c'est toujours le cas.

M. CURLETT : Avant de passer à la période de questions, je vous demande de bien vouloir poser une seule question afin que tous les journalistes présents puissent poser la leur. Nous procéderons par série de quatre questions sur place et de quatre questions en réseau.

M. SETH BORENSTEIN (en ligne) : *Knight Ridder Newspapers*.

Quel pourcentage d'animaux couchés ont été testés pour l'EBS cette année et dans les années passées et pourquoi ne les a-t-on pas tous testés?

D<sup>R</sup> DEHAVEN : À l'intention des journalistes à l'écoute sur le réseau téléphonique, je suis le D<sup>r</sup> DeHaven, vétérinaire en chef de l'USDA, et mon nom s'épelle D-E-H-A-V-E-N.

Je répondrai brièvement à votre question et je laisserai le D<sup>r</sup> Petersen y répondre aussi.

Comme je l'ai déjà mentionné, au cours des deux dernières années, nous avons testé plus de 20 000 animaux annuellement. Nous ciblons les animaux à risque élevé, en premier lieu, ceux qui affichent des signes de troubles du système nerveux au moment de l'abattage. En deuxième lieu, nous ciblons les animaux non ambulatoires au moment de l'abattage, du fait que si un animal affiche des signes cliniques de la maladie, il est fort probable qu'il souffre de troubles du système nerveux central et qu'il ne puisse marcher ou se lever.

Nos tests de surveillance sont effectués à partir d'un échantillonnage statistiquement valide à l'aide duquel nous serions en mesure de déceler si l'infection était présente aux États-Unis, même si le taux de prévalence indiquait que nous avons une possibilité sur un million de découvrir un animal infecté par la maladie. C'est donc pourquoi nous pouvons dire avec assurance que dans la pire des situations où la maladie serait présente aux États-Unis à un faible

taux de prévalence, nos procédures, et en particulier l'interdiction que nous avons décrétée d'exclure certains ingrédients des aliments pour animaux, suffiraient à éliminer la maladie.

Ces renseignements ont été confirmés dans le cadre d'une évaluation indépendante du risque menée par la Harvard University.

Certaines données ne sont pas disponibles, mais nous ferons en sorte de les obtenir bientôt. Par exemple, quel est le nombre total annuel d'animaux non ambulatoires aux États-Unis, combien d'entre eux sont identifiés au moment de l'abattage, combien sont dans les marchés à bestiaux et les exploitations d'élevage.

Cela dit, je le répète, avec les connaissances que nous avons de la population des animaux et des bovins aux États-Unis et avec les mesures de surveillance que nous avons mises en place, nous sommes persuadés, en mettant les choses au pire, que la prévalence de la maladie aux États-Unis serait très faible.

De plus, un autre fait nous réconforte. En effet, bien qu'il soit malheureux que ce cas soit apparu, si l'animal est bien âgé de six ans et demi, comme nous le présumons présentement, cela signifie qu'il est né avant que n'entre en vigueur l'interdiction d'utiliser certains ingrédients dans les aliments pour animaux, ce qui constitue une preuve de plus que l'interdiction est efficace tant au Canada qu'aux États-Unis.

Ken, quelque chose à ajouter?

D<sup>R</sup> PETERSEN : J'ajouterai que lors de l'abattage, il peut arriver à l'occasion que certains animaux ne soient plus ambulatoires ou qu'ils affichent des blessures récentes, peut-être dues au transport. Quelle que soit la raison pour laquelle ils ne sont plus ambulatoires, si c'est le cas, ils sont toujours inspectés par les vétérinaires de l'USDA. Les vétérinaires examinent les animaux et décident s'ils sont aptes à être remis dans l'abattoir.

L'année dernière, les vétérinaires ayant effectué un examen avant l'abattage ont identifié 130 animaux qui affichaient des signes réels et cliniques de maladie du système nerveux central. Ces animaux sont les plus à risque d'avoir été infectés par l'EBS. Tous ces animaux ont été testés dans le cadre du programme APHIS.

D<sup>R</sup> DEHAVEN : Le temps presse et je n'aime pas le faire, mais nous ne pouvons répondre aux questions de suivi, le temps est limité et les questions sont nombreuses.

Oui, la dame qui porte la robe rouge?

TRACY WRIGHT : Global Television.

Le premier ministre de l'Alberta, M. Ralph Klein, a déclaré aujourd'hui qu'il se sentait frustré du fait que vous avez blâmé le Canada avant même d'avoir la confirmation finale que la vache provenait bel et bien du Canada. Nous aimerions connaître votre opinion à ce sujet et sur le fait que votre déclaration d'hier et celle d'aujourd'hui sont quelque peu différentes à propos des répercussions que cette situation pourrait avoir sur les approvisionnements dans l'éventualité de l'imposition d'une interdiction restreinte ou de la levée de (?) sur les animaux vivants.

D<sup>R</sup> DEHAVEN : En réponse à votre première question relativement à notre déclaration selon laquelle le lieu d'origine et probablement de naissance de l'animal est le Canada, il nous est difficile de tenir la population informée sur une question qui revêt pour elle une grande importance, tout en nous abstenant de faire des déclarations prématurées.

C'est pourquoi nous avons laissé entendre et que nous continuons de le faire que nos premiers indices pointent vers une exploitation agricole en Alberta, au Canada, tout en admettant que nous

ne pouvons confirmer la chose avec certitude présentement. Toutefois, dans l'intérêt du public et pour le tenir informé de ce que nous savons, cette confirmation nous sera donnée, nous l'espérons, à la suite des tests d'ADN que nous effectuerons.

Entre-temps, je le répète nous examinons tous les indices dont nous disposons. Je ne serais pas tout à fait franc si je vous disais que nos indices ne pointent pas vers le Canada. C'est une situation délicate. Il n'existe pas de mésentente entre les représentants des États-Unis et ceux du Canada à propos des renseignements dont nous disposons, mais plutôt sur la façon de les communiquer à la population.

Pour ce qui est de lever les restrictions sur les produits canadiens, nous autorisons l'entrée de certains produits à risque minimal, en particulier la viande de bœuf désossée provenant de bovins âgés de moins de 30 mois.

Au début de novembre, nous avons proposé un règlement en vertu duquel nous autoriserions non seulement l'entrée de ces produits, mais de certains autres produits ainsi que d'animaux vivants âgés de moins de 30 mois. Du fait que la période allouée aux commentaires se termine le 5 janvier, il n'est pas de mise que je commente davantage. Le règlement n'est pas encore adopté et nous serions heureux de recevoir vos commentaires compte tenu que la situation a changé. Lors de l'examen des commentaires reçus sur le règlement proposé, nous tiendrons compte de tous les nouveaux renseignements.

Prochaine question. Oui, à vous monsieur.

RANDY FABI : Randy Fabi de Reuters.

Est-ce que l'USDA envisage de tester tous les bovins aux États-Unis au moment de l'abattage comme cela se fait au Japon? Le candidat à la présidence, M. Howard Dean, a déclaré que cette mesure ne coûterait que 3 ¢ la livre. Est-ce exact?

D<sup>R</sup> DEHAVEN : Nous sommes convaincus d'avoir mis en place au pays un programme très efficace et bien adapté fondé sur ce que nous connaissons de la maladie et sur l'expérience vécue lors de l'exposition à la maladie. Je tiens à souligner le fait que nous avons mis en place au pays les mesures préventives et les sauvegardes appropriées.

Toutefois, j'ajouterai brièvement que ce n'est que faire preuve de prudence compte tenu de ces nouvelles données que d'examiner l'ensemble des dispositions de notre programme qui touchent le cheptel bovin des États-Unis ainsi que les modifications que nous pourrions apporter. Nous examinons présentement la possibilité, entre autres, d'augmenter le nombre de tests et nous cherchons à déterminer quelle partie du cheptel bovin ferait l'objet de ces tests supplémentaires.

Lors de l'examen de ces différentes possibilités, nous voulons fonder nos décisions sur des faits scientifiques, faits qui semblent indiquer que la maladie affecte les animaux d'âge avancé. La période d'incubation se situe habituellement entre l'âge de 3 ans et de 6 ans et c'est pourquoi nous avons testé non seulement les animaux non ambulatoires, mais aussi les animaux d'un âge plus avancé. C'est la raison pour laquelle nous autorisons l'entrée de produits canadiens provenant d'animaux âgés de moins de 30 mois.

Nous devons tenir compte des données scientifiques que nous possédons à propos de la maladie lorsque nous examinons la possibilité d'apporter certaines modifications à l'ensemble de notre système. Je peux vous assurer que nous examinons toutes les possibilités et que nous en discutons avec nos collègues de l'Administration des aliments et drogues (FDA : Food and Drug Administration).

Prochaine question. Oui, monsieur.

GERALD (?) TV News : À la télévision ce matin, vous avez déclaré que les États-Unis ne feront pas de transactions commerciales avec (?) un pays (?) si ce pays avait (?) une interdiction alimentaire. (?) matériels à risque (?) chaîne alimentaire. Par contre, de l'avis de l'Union européenne, l'interdiction que vous avez imposée n'est pas suffisante. Au sein de l'Union européenne, il est interdit d'alimenter les animaux avec des matières animales alors qu'aux États-Unis (?) ces vaches (?) et poulets, résidus de poulet et de porc servent à l'alimentation des vaches (?). (?) défendu aux États-Unis. Vous avez aussi déclaré que les matériels à risque (?) chaîne alimentaire ou que vous n'effectueriez pas de transactions commerciales avec ce pays, mais qu'au cours des huit dernières années dans l'Union européenne, il est interdit de récupérer mécaniquement la viande des bovins (?) du fait (?) tissus nerveux sont près de l'épine dorsale. Aux États-Unis, cela se produit régulièrement et on peut consommer (?) le matériel. En conséquence, vous n'effectueriez pas de transactions commerciales avec vous-même (?).

D<sup>R</sup> DEHAVEN : Je répondrai à votre question et je laisserai M. Steve Sundlof, de la FDA, commenter l'interdiction en vigueur au Royaume-Uni comparativement à celle en vigueur aux États-Unis, une question qui relève davantage de la FDA. La situation doit être expliquée dans le contexte du règlement proposé.

Dans le cadre du règlement proposé, nous créerons une catégorie à risque minimal. Dans le cadre des règlements présentement en vigueur aux États-Unis, certaines dispositions s'appliquent aux pays où un cas d'EBS a été découvert et d'autres aux pays exempts de cas d'EBS. Cela n'est pas conforme aux normes de l'OIE ou aux normes internationales, mais le règlement que nous avons proposé nous rapprocherait davantage des normes internationales présentement en vigueur.

Pour que des produits se qualifient dans la catégorie à risque minimal, certaines mesures devraient avoir été mises en place, ce qui est expliqué dans le règlement proposé. L'une de ces mesures serait la mise en œuvre d'une interdiction valable liée aux aliments pour animaux. Par exemple, dans le cas des pays où la prévalence de la maladie est moyenne ou élevée, on s'assurera que certains tissus à risque élevé, soit les matériels à risque spécifiés, auront été retirés avant que les produits entrent aux États-Unis.

Je le répète, toutes ces questions sont présentement à l'étude dans le contexte du règlement proposé. Les commentaires que vous énoncez présentement peuvent s'appliquer au règlement proposé.

Entre-temps, comme je l'ai mentionné, nous travaillons en collaboration avec des organisations internationales et avec la collectivité internationale dans le but de baser l'ensemble des mesures commerciales que nous prendrons sur des données scientifiques et non sur la perception du public. Je crois que nous avons fait un grand pas en avant en permettant l'importation du Canada de certains produits carnée et, dans le cadre du règlement proposé, en permettant sous certaines conditions l'entrée éventuelle d'animaux âgés de moins de 30 mois en provenance du Canada.

Je donne la parole au D<sup>r</sup> Steve Sundlof.

D<sup>R</sup> STEPHEN SUNDLOF (FDA) : Merci, Ron. Pour les personnes au téléphone, mon nom s'épelle S-T-E-P-H-E-N S-U-N-D-L-O-F et je travaille à la FDA.

Je répondrai à la question posée à propos de la raison pour laquelle les États-Unis n'ont pas adopté la même approche que l'Union européenne, soit d'interdire l'utilisation de toutes les protéines animales pour nourrir d'autres animaux.

En premier lieu, la position des États-Unis est conforme aux recommandations de l'Office international des épizooties (OIE), l'équivalent pour les animaux de l'Organisation mondiale de la santé. La maladie se propage uniquement lorsque des ruminants, soit des bovins, des moutons



ou des chèvres, dans notre cas des bovins, consomment des matières infectées provenant d'autres ruminants, c'est-à-dire qu'une fois que le bovin a consommé les aliments infectés, l'agent qui engendre la maladie, d'après nous un prion, une protéine, s'amplifie et se multiplie et se transmet à d'autres animaux. Ce processus d'amplification qui se produit chez le bovin ne se produit pas, à notre connaissance, chez le porc, le poulet ou tout autre animal qui peuvent être utilisés comme aliments à base de matières animales.

Par conséquent, l'interdiction décrétée aux États-Unis est scientifiquement valide du point de vue de la transmission de la maladie à d'autres animaux, soit les bovins. Les activités de surveillance et d'inspection aux États-Unis dans le cadre du programme ont été effectuées sur une grande échelle au point où 99 p. 100 des entreprises qui utilisent cette protéine issue de ruminants respectent l'interdiction présentement en vigueur.

D<sup>R</sup> DEHAVEN : Maintenant un bref commentaire de notre collègue du FSIS et nous répondrons à la prochaine question des journalistes à l'écoute au téléphone.

Ken?

D<sup>R</sup> KEN PETERSEN (FSIS) : Merci. Je suis Kenneth Petersen, du FSIS.

Nous avons brièvement mentionné le procédé AMR ou technique avancée de récupération de la viande, un procédé automatisé plutôt que manuel de récupération de la viande sur les os. La viande rappelée dans le cas qui nous intéresse n'avait pas été récupérée à l'aide du procédé AMR. En fait, moins de 35 entreprises aux États-Unis utilisent ce procédé. Je ne peux donc dire qu'il s'agit d'une pratique courante.

Le printemps dernier, bien avant la découverte du cas au Canada, le personnel du FSIS a effectué un test et établi des procédures liées au procédé AMR, une tâche qui nous occupe activement depuis longtemps.

D<sup>R</sup> DEHAVEN : Sur ce, téléphoniste, veuillez nous transmettre la première question des journalistes au téléphone.

TÉLÉPHONISTE : Merci. La première question vous sera posée par M. Andy Dworkin.

ANDY DWORKIN : Oui. Ma question s'adresse au D<sup>r</sup> Petersen. En premier lieu, à la fin de votre déclaration, vous avez dit que plus de 80 p. 100 de la viande a été distribuée dans des magasins de l'Oregon et du Wisconsin. Je veux m'assurer que vous avez bien voulu dire Washington. La question touche aussi les autres États que vous avez mentionnés hier, comme le Montana et l'Alaska ainsi que le territoire de Guam. Dans ces endroits, vérifiez-vous si les grands magasins auraient pu recevoir des produits de certaines entreprises comme Interstate ou plutôt les petits magasins ethniques que vous avez mentionnés?

D<sup>R</sup> DEHAVEN : Merci. J'apprécie que vous me demandiez de préciser. Je crois avoir fait la même erreur hier et je ne suis pas du Wisconsin.

À notre connaissance, 80 p. 100 de la viande a été distribuée et livrée dans l'État d'Oregon et dans l'État de Washington. Ce sont les deux principaux États concernés.

Pour ce qui est des autres États que nous avons mentionnés hier, la distribution s'est effectuée de façon limitée dans les États du Montana, d'Hawaï, de l'Idaho, de l'Alaska et du territoire de Guam. J'ai commencé aujourd'hui à comprendre la signification du terme «limitée», car il semble que dans certains États cela signifie dans un seul endroit. Nous parlons ici de petites quantités distribuées en grande partie à des magasins ethniques, bien qu'il soit peut-être aussi question d'une ou deux chaînes d'épicerie.

Les autres États que nous avons mentionnés hier l'ont été du fait que nous passions en revue les listes de distribution pour identifier les entreprises. Nous avons identifié les emplacements et c'est alors que ces États nous sont venus à l'esprit. Nous cherchons maintenant à connaître les emplacements exacts dans ces États et quels sont les produits en cause.

Téléphoniste, la prochaine question je vous prie?

TÉLÉPHONISTE : Merci. La prochaine question vous sera posée par M<sup>me</sup> Tina Hudson. Veuillez nommer le média que vous représentez.

TINA HUDSON (en ligne) : Bonjour. Je suis avec le St. Lewis Post Dispatch.

Ma question porte sur l'occurrence spontanée de l'EBS. Savons-nous si l'EBS peut apparaître spontanément dans le cheptel bovin et si le nombre de tests administrés présentement est suffisant pour nous permettre de déceler l'EBS si la maladie se manifeste d'une autre façon que par les aliments infectés?

D<sup>R</sup> DEHAVEN : Je vous remercie d'avoir posé cette question. La version de la maladie chez les humains porte le nom d'encéphalopathie spongiforme transmissible (EST) ou maladie de Crutzfeldt-Jakob (MCJ), une maladie dont l'occurrence est spontanée, qui frappe les humains sans raison connue et dont la prévalence est d'environ 1 sur un million.

Donc, si nous extrapolons, en prenant comme base les données liées à l'éclosion spontanée de la MCJ chez les humains, sa prévalence chez les bovins devrait être la même et nous pourrions alors la déceler.

Cela dit, nous ne possédons aucune preuve nous permettant de présumer que l'EBS apparaît spontanément chez les bovins. C'est le genre de situation où il est très difficile de trouver des preuves négatives. Comment pouvons-nous prouver que cela ne se produit pas?

Il n'existe donc aucune preuve scientifique nous permettant de dire que l'EBS peut apparaître spontanément. D'autre part, nous ne disposons pas présentement de données suffisantes nous permettant de dire qu'elle ne le peut pas.

Dans le cas présent, le fait que nous connaissons ou que nous avons de bonnes raisons de croire que l'animal est né avant que ne soit imposée l'interdiction sur les aliments pour animaux, n'appuie pas et ne renforce pas la théorie que l'EBS peut apparaître spontanément. Ici encore, il s'agit d'un argument négatif et nous ne disposons pas de données suffisantes nous permettant de déclarer avec certitude que cela ne se produit pas.

Prochaine question, je vous prie. Téléphoniste?

TÉLÉPHONISTE : (hors champ) M. Vedantam, veuillez nommer le media que vous représentez.

SHANKAR VEDANTAM : *Washington Post*.

D<sup>r</sup> DeHaven, pourriez-vous nous dire quel est le lien que vous avez établi entre le cas de la vache holstein dans l'État de Washington et l'exploitation agricole où les Canadiens ont découvert un cas positif au mois de mai. De plus, qu'est-ce cela signifie du point de vue de la propagation ascendante d'une source commune d'infection qui constitue un risque potentiel pour d'autres animaux, en particulier du fait que vous avez découvert que huit autres animaux provenant de la même exploitation avaient été exportés aux États-Unis?

D<sup>R</sup> DEHAVEN : Pour répondre à votre question à propos du lien qui existe entre le cas que nous venons de découvrir dont l'origine semble être l'Alberta et le cas précédent découvert en mai au Canada, je ne peux que répondre que notre enquête en est à ses débuts. Nous enquêtons

depuis six jours uniquement. Nous venons de recevoir d'autres renseignements qui semblent confirmer notre théorie selon laquelle une exploitation au Canada est à l'origine du cas.

Il est donc trop tôt pour spéculer s'il existe un lien entre le cas découvert au Canada en mai et le cas découvert dans l'État de Washington.

Il va de soi que cela constituera un élément important de l'enquête menée au Canada où les responsables examinent tous les liens possibles entre les deux cas. Toutefois, je vous ferai remarquer que dans le cas découvert en mai, il s'agit d'un bovin à viande et dans le cas présent, d'une vache laitière, une différence dont nous devons tenir compte.

Pour ce qui est des huit autres animaux, nous disposons du certificat original selon lequel ils faisaient partie d'un troupeau de 82 animaux autorisés à être importés aux États-Unis. Toutefois, nous savons que seuls 74 animaux ont été importés en premier, y compris possiblement la vache infectée. Par la suite, les huit autres animaux ont suivi. Nous avons donc 82 animaux ou 81 si vous enlevez la vache infectée que nous devons retracer, animaux que nous présumons proviennent du même troupeau, ce qui constitue présentement notre principal indice.

M. VEDANTAM : Est-ce que ces huit animaux ont été envoyés dans l'État de Washington?

D<sup>R</sup> DEHAVEN : Nous ne savons pas encore où sont ces animaux. Nous croyons qu'ils ont tous été envoyés dans l'État de Washington, mais nous ne pouvons le confirmer et nous ne possédons pas de renseignements sur l'endroit où ils pourraient se trouver présentement. Je le répète, retrouver ces 81 animaux est central à notre enquête.

Prochaine question, je vous prie. Téléphoniste?

TÉLÉPHONISTE : Merci. La prochaine question vous sera posée par M<sup>me</sup> Diane McClure.

DIANE MCCLURE : Je travaille au *Chronicle*, à Centralia, Washington.

Vous avez déclaré que les vaches couchées sont toujours inspectées par les vétérinaires de l'USDA. Pour ce qui est de Midway Meats, ici à Centralia, l'entreprise qui reçoit la viande en premier, son personnel effectue-t-il des tests et est-il au courant qu'il a reçu de la viande d'un animal qui pourrait être porteur de l'EBS?

D<sup>R</sup> DEHAVEN : Je demande au D<sup>r</sup> Ken Petersen, du FSIS, de répondre à la question.

D<sup>R</sup> PETERSEN : Dans ce cas en particulier, l'animal a été abattu en même temps que d'autres et les carcasses ont été envoyées à Midway Meat avant que nous sachions que les tests étaient positifs. C'est la façon dont nous procédons dans le cadre de notre programme de surveillance de l'EBS et l'échantillon a été prélevé dans le contexte de la situation actuelle aux États-Unis.

Midway Meat est une entreprise dont l'inspection est de responsabilité fédérale, donc soumise à des mesures de contrôles obligatoires. Toutefois, du fait qu'avant ce cas, nous n'avions jamais découvert de cas d'EBS aux États-Unis, il est normal que l'entreprise n'ait pas été en mesure d'effectuer un test d'EBS.

Donc, l'entreprise ne pouvait savoir car les résultats des tests sont arrivés après le fait. C'est le genre de situation que nous examinons présentement et nous étudions les mesures que nous pourrions prendre.

D<sup>R</sup> DEHAVEN : Je répondrai à une question d'une personne ici présente. Oui, le monsieur avec le manteau beige.

CHRIS BALTIMORE : Merci. Mon nom est Chris Baltimore de Reuters.

Qu'est-ce que les États-Unis peuvent faire de plus pour assurer de première main que leur cheptel bovin est sécuritaire? Enverrons-nous une délégation commerciale dans certains pays comme la Corée du Sud?

D<sup>R</sup> DEHAVEN : Pour ce qui est de rassurer encore plus les Japonais, nous avons envoyé une délégation pour connaître les garanties qu'ils souhaitent obtenir et pour déterminer s'ils recommenceront à acheter du bœuf si nous leur fournissons les renseignements qu'ils requièrent.

Je ne peux répondre à votre question présentement. Toutefois, notre délégation a invité les Japonais à envoyer une équipe technique aux États-Unis et il semble qu'ils le feront d'ici peu. Les discussions se poursuivent. Ils sont très intéressés par notre enquête et par les renseignements que nous leur fournissons.

Je ne crois pas que l'on s'attendait à ce que notre délégation rétablisse les transactions commerciales en 24 heures. Ce sera long et je crois qu'ils seront très intéressés à recevoir des renseignements supplémentaires à mesure que notre enquête se poursuit.

Pour ce qui est des autres pays que notre délégation pourrait visiter lors de ce voyage, je ne possède pas de renseignements à ce sujet. Je ne sais pas.

MARK SHERMAN (en ligne) : Mark Sherman de l'*Associated Press*. Aujourd'hui est le premier jour ouvrable normal depuis la découverte du cas. Avez-vous demandé aux inspecteurs fédéraux de tester plus rapidement les animaux couchés afin d'augmenter le nombre de tests effectués et, dans un souci de redoubler de prudence, de (hors champ) la viande de ces animaux de (hors champ)?

D<sup>R</sup> PETERSEN : Pour ce qui est d'augmenter le nombre de tests, comme l'a mentionné le D<sup>r</sup> DeHaven, nous avons un programme de surveillance de l'EBS établi sur les hypothèses dont nous disposions à l'époque au moment de sa création. Nous cherchons présentement à établir combien de tests supplémentaires sont requis, quels sont les facteurs dont nous devons tenir compte, quels sont les animaux qui devraient être testés pour l'EBS, comment effectuer les tests et où effectuer les tests.

Pour ce qui est de la viande de l'animal infecté par l'EBS, nous ne savons pas encore. Les cas d'EBS à l'échelle mondiale ne sont pas nouveaux. Aux États-Unis, nous faisons face au problème depuis une semaine, mais à l'échelle mondiale, le problème existe depuis les années 80. Au cours de cette période, plusieurs études ont été effectuées sur des bovins infectés par l'EBS et, dans certains cas, ils ont été intentionnellement infectés. Toutefois, même lors des études où des bovins ont été infectés intentionnellement, le prion ou agent de l'EBS n'a pas été détecté dans la viande musculaire.

Le cas qui nous intéresse n'est pas expérimental. Il semble qu'il s'agisse d'une infection naturelle et nous savons que, dans ces cas, l'exposition est moindre. C'est pourquoi nous sommes persuadés que le cheptel bovin des États-Unis est toujours sécuritaire.

Néanmoins, comme nous l'avons dit, dans un souci de redoubler de prudence, nous avons l'intérêt du public à cœur et, pour protéger la santé publique, nous avons décidé de rappeler les produits carnés.

Comme nous l'avons dit, nous sommes à retracer ces produits dans l'ensemble de la chaîne de distribution. Nous retraçons, identifions, conservons et excluons de la chaîne alimentaire tout produit provenant de ces 20 bovins.

D<sup>R</sup> DEHAVEN: Prochaine question, je vous prie. À l'arrière, le monsieur avec une chemise bleue.

DAN GOLDSTEIN : Dan Goldstein de *Bloomberg News*.

D<sup>r</sup> DeHaven, maintenant que vous avez déterminé que cet animal est une vache laitière couchée âgée de plus de 6 ans, pour quelle raison l'USDA n'a pas tout simplement émis un ordre interdisant que toute vache laitière couchée d'un certain âge soit exclue de la chaîne alimentaire jusqu'à ce que le problème soit résolu?

D<sup>r</sup> DEHAVEN : Je répondrai en premier lieu et je laisserai ensuite le D<sup>r</sup> Petersen ajouter ses commentaires.

Comme nous l'avons mentionné, du fait de cette nouvelle situation, nous examinons sérieusement tous les choix qui s'offrent à nous en ce qui a trait aux modifications que nous pourrions apporter à l'ensemble de notre programme. Devrions-nous augmenter le nombre de tests? Dans l'affirmative, sur quels animaux ces tests supplémentaires seront-ils effectués? Devrions-nous examiner la possibilité d'interdire l'utilisation des matériels à risque spécifiés pour un plus grand nombre d'animaux? Devrions-nous renforcer l'interdiction alimentaire en place? Toutes ces questions sont présentement à l'étude.

Nous savons que les animaux deviennent non ambulatoires à la suite de blessures physiques. Si nous prenons en considération le facteur maladie et celui de la sécurité du public, il n'existe aucune raison d'exclure ces protéines de la chaîne alimentaire humaine. Nous devons faire preuve de prudence lorsque nous parlons d'animaux non ambulatoires, après tout, le FSIS s'occupe d'exclure les animaux malades de la chaîne alimentaire depuis 1906.

Ken, j'espère que je ne vous ai pas mis à court d'arguments et je vous cède la parole.

D<sup>r</sup> PETERSEN : Merci. En tant que personne ayant travaillé dans des abattoirs, je sais ce dont je parle et ce qui se passe dans ces installations. Un grand nombre des animaux dits non ambulatoires qui arrivent souffrent de blessures récentes, par exemple, de fractures, ont le bassin brisé ou d'autres maux. Lorsqu'ils sont amenés à l'abattoir, on peut constater que le mal est très localisé. Le reste de l'animal est parfaitement normal et l'animal est en santé. C'est pourquoi ce ne serait pas faire preuve de prudence que d'inclure tous les animaux non ambulatoires dans cette catégorie globale, du moins du point de vue de la sécurité alimentaire.

Cela dit, nous examinerons l'ensemble du cheptel et la façon dont nous pourrions cibler nos activités de surveillance, ce que nous ferons au cours des jours et des semaines à venir.

M. CURLETT : Nous avons le temps pour deux autres questions.

D<sup>r</sup> DEHAVEN : Nous répondrons à une question des journalistes sur place et la dernière de la part des journalistes en ligne.

JOURNALISTE : (hors champ) science laisse entendre un (?) scientifique (?) international. Un produit qui peut être acheté d'un pays à prévalence moyenne ou élevée d'EBS... et, si c'est le cas (?), nous interdisons l'importation de bœuf et examinerez-vous la possibilité de lever l'interdiction pour les pays qui ont (?)?

D<sup>r</sup> DEHAVEN : Scientifiquement parlant, la viande d'animal est un produit infecté, excusez-moi, un produit sécuritaire et la réaction internationale à un cas d'EBS dans un pays est en grande partie fondée sur la perception du public plutôt que sur des faits scientifiques. Il faut admettre que les États-Unis ont contribué à créer cette situation. Nous voulons sérieusement corriger cette situation. Il faut comprendre que les progrès dans ce domaine prennent du temps et que la science évolue à petits pas et non à pas de géant.

Dans ce contexte, comme je l'ai mentionné, dans le cadre du suivi que nous avons fait du cas unique d'EBS découvert au Canada, nous avons permis l'importation aux États-Unis de viande et de certains autres produits à risque minimal ou à risque nul.

Nous avons proposé un règlement en vertu duquel ces produits continueront à être importés et nous avons ajouté certains animaux. Le Canada n'est pas le seul pays visé, d'autres pays pourraient se qualifier en tant que pays à risque minimal et deviendraient du fait admissibles.

Je le répète, le règlement n'est encore qu'une proposition. La période réservée aux commentaires est ouverte. Nous ne pouvons promettre quoi que ce soit, mais nos actions à ce jour montrent notre intention d'adopter des normes, des normes internationales fondées davantage sur des données scientifiques que sur ce qui s'est produit historiquement à l'échelle internationale.

Je le répète, les États-Unis font partie du problème. Nous sommes le premier pays à admettre nos erreurs et à tenter de les corriger.

TÉLÉPHONISTE : La prochaine question sera posée par M. Harry Siemans (en ligne). Veuillez nommer le média que vous représentez.

HARRY SIEMANS : Bonjour. Mon nom est Harry Siemans de FarmWatch et du Manitoba Cooperator.

Le vétérinaire en chef du Canada a déclaré que certains des aliments par lesquels la vache a été infectée pourraient provenir des États-Unis. Que répondez-vous?

D<sup>R</sup> DEHAVEN : Je laisserai aussi au D<sup>F</sup> Sundlof la possibilité de commenter.

Nous disons depuis la découverte de ce cas unique d'EBS au Canada en mai dernier, que l'industrie de l'élevage du bétail au Canada et aux États-Unis est intégrée, ce qui confirme le mouvement d'animaux et de produits d'origine animale entre le Canada et les États-Unis. Nous avons un système hautement intégré et nous l'avons reconnu dès le début.

Cela dit, tant aux États-Unis qu'au Canada, les systèmes en place fonctionnent bien et ce n'est pas par hasard. Nous avons travaillé main dans la main à l'élaboration de ces systèmes et d'une politique nord-américaine satisfaisante en la matière. Nous collaborons toujours et nous élaborons une stratégie nord-américaine qui vise à modifier la réaction internationale.

Je laisserai maintenant le D<sup>F</sup> SUNDLOF répondre à la partie de votre question qui porte sur les aliments pour animaux.

D<sup>R</sup> SUNDLOF : Merci, Ron.

Une des démarches que nous entreprendrons, en fait nous sommes à le faire maintenant, consiste à visiter de nouveau l'exploitation d'où nous présumons provient la vache et à examiner de nouveau tous les dossiers pour tenter de déterminer l'origine des aliments pour animaux. L'un des problèmes qui nous attend est que le tout remonte à plusieurs années. Nous ne pouvons déterminer avec exactitude le moment où l'animal a consommé les aliments infectés. Ces aliments proviennent de différents points de vente, qui eux-mêmes se les procurent de différents endroits. Le lien sera donc difficile à établir, mais nous ferons tout en notre possible pour déterminer l'origine de ces aliments.

D<sup>R</sup> DEHAVEN : La séance d'information est maintenant terminée.

JOURNALISTE : Et demain?

D<sup>R</sup> DEHAVEN : J'avais l'intention de dire un mot à ce sujet. Nous vous informerons de l'heure à laquelle se tiendra la séance d'information de demain. On me dit que rien n'a encore été décidé. Pour obtenir des renseignements à ce sujet, veuillez téléphoner au numéro (202) 720-4623. Vous pourrez obtenir la transcription de la séance d'information d'aujourd'hui à l'adresse suivante : [www.USDA.gov](http://www.USDA.gov). Merci de votre participation.

(fin de la transcription)